

Formation Internationale en Commissioning CBCP® (Certified Building Commissioning Professional)



Beelas Group



Contact

M Christian Laur

christian.laur@beelas.eu



Pourquoi cette formation?

L'intégration de nombreuses installations techniques visant à garantir le respect des exigences contraignantes de confort et d'efficacité énergétique, rend les bâtiments de plus en plus complexes.

Dans ce contexte, le **Commissioning** permet de s'assurer qu'un nouveau bâtiment fonctionne comme le propriétaire l'a initialement prévu et que le personnel du bâtiment est en mesure de l'exploiter et d'en assurer la maintenance. Ainsi, il est défini comme **un processus intensif d'assurance de la qualité qui commence dès la préconception du bâtiment et se poursuit pendant les phases conception, travaux, réception et exploitation.**

En phase exploitation, le **Rétro-Commissioning** vise à **optimiser le fonctionnement des installations existantes tout en limitant les investissements.** Souvent, ce processus permet de régler des problèmes qui se sont manifestés pendant la conception, la construction du bâtiment, ou au cours de son exploitation.

Dans le cadre de la transposition des deux directives (EPBD 2010/31 et EE 2012/27), les différentes démarches du commissioning s'imposeront en France à travers :

- La généralisation des constructions de bâtiments à énergie positive (NZEB) et bas carbone à partir de fin 2020;
- La mise en place de l'obligation d'amélioration de l'efficacité énergétique dans le secteur tertiaire.

Ce processus de qualité est déjà un prérequis des labels : **LEED®, Breeam®, HQE® et Effinergie®.**

S'inscrivant pleinement dans cette démarche, AEE ([Association of Energy Engineers](#)), forte de sa présence internationale dans 90 pays et de son réseau de professionnels organise en partenariat avec le cabinet [Beelas Group](#) la formation certifiante en commissioning (CBCP®: The Certified Building Commissioning Professional Program).

Programme

Module 01 – Historique et principes fondamentaux

Module 02 – Introduction au commissioning des bâtiments : les enjeux, le principe, les systèmes assujettis et les étapes clés

Module 03 – Principales ressources pour le commissioning des bâtiments : Guides, fiches et sources documentaires

Module 04 – Commissioning dans le neuf

- a. Le rôle des acteurs du marché travaux
- b. Les bonnes pratiques : rédaction d'un cahier des charges commissioning, clauses à bannir des CCTP, les autocontrôles, essais statiques et dynamiques....
- c. Les ressources documentaires : plan de commissioning, plan de vérification, liste des tests, tableaux d'analyses

Module 05 – Commissioning dans le cadre des certifications énergétiques et environnementales : Effinergie®, HQE®, LEED®, BREEAM®.

Module 06 - Rétro-Commissioning (RCx)

- a. Le principe, systèmes concernés et les étapes clés
- b. Le rôle des acteurs du marché de l'exploitation
- c. Les bonnes pratiques : rédaction d'un cahier des charges de rétro-commissioning, clauses à bannir des CCTP, les essais....
- d. Les ressources documentaires : plan de rétro-commissioning, plan de vérification, liste des tests, tableaux d'analyses
- e. Le protocole international de mesure et de vérification IPMVP
- f. Optimisation des procédures de Maintenance

Module 07 – Rétro-Commissioning (RCx) dans le cadre des certifications énergétiques et environnementales : HQE®, LEED®, BREEAM®.

Module 08 – Commissioning des bâtiments de A à Z : comment s'y prendre

- a. Moyens de mesure
- b. Commissioning de l'enveloppe
- c. Commissioning des installations CVC
- d. Commissioning de la GTB
- e. Commissioning des installations électriques
- f. Commissioning de l'éclairage

Module 09 – Meilleures Pratiques

Module 10 – Brainstorming

Module 11 - Commissioning Software et Outils

Module 12 - Smart Building Commissioning

Module 13 – Eudes de cas sur la plateforme <http://www.dna-energy.eu>

Examen CBCP® (Dernier après-midi)

Bulletin d'inscription

Date & Lieu

Du 22 au 26 juin 2020

LNE

Laboratoire National de Métrologie et d'Essais

1 rue Gaston Boissier

75724 Paris Cedex 15

Frais

Frais standards : € 2 800 (H.T)

Frais pour les membres AEE : € 2 600 (H.T)

Nom :

Entreprise :

Email :

Fiche à compléter et à renvoyer à M Christian Laur :
christian.laur@beelas.eu